

Associatifs

ADELHA

Hautes-Alpes

N°34 - Mars 2008 - 1,5 €

A LA UNE

Informatique : Vive la liberté avec le « Libre en Fête » 2008 !

Pour la septième année consécutive, l'initiative Libre en Fête est relancée...

Pour accompagner l'arrivée du printemps, des événements de découverte des Logiciels Libres et du Libre en général seront proposés partout en France autour du 21 mars, dans une dynamique conviviale et festive.

Découvrir les avantages des Logiciels Libres

Les logiciels libres, ce sont des valeurs d'entraide et de coopération, un bien commun accessible à tous, favorisant le partage des connaissances, une communauté vivante prête à aider les nouveaux venus... et bien d'autres atouts encore !



Des logiciels performants

Sécurisés, fiables, simples à utiliser pour un faible coût, vous pourrez découvrir des logiciels comme la suite bureautique OpenOffice.org, le navigateur Web Mozilla Firefox ou le système d'exploitation GNU-Linux.

Beaucoup de projets libres

L'encyclopédie libre et collaborative Wikipédia, des œuvres musicales, photographiques et littéraires sous licence libre...

Autour du 21 mars : Rendez-vous partout en France pour clamer son attachement à la liberté en informatique !

▶ Tout le programme national :
www.libre-en-fete.net

EVENEMENT

21 et 22 mars : rendez-vous à Digne-les-Bains

L'IUT de l'Université de Provence ouvre ses portes pour la 7^{ème} édition du Libre en fête : 2 jours de démonstrations, d'ateliers et de conférences...

Les temps forts du programme :

Du 3 au 28 mars :

- ♦ Présentation de l'exposition « *Informatique : Vive la liberté !* » en partenariat avec la Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute Provence.

Vendredi 21 mars :

- ♦ 14h00 - 16h00 : Bourse aux logiciels libres et ateliers de démonstration de logiciels libres
- ♦ 16h00-16h30 : Mot de bienvenue avec Yves Alpe, directeur de l'IUT
- ♦ 16h30-18h00 : Entretiens autour des enjeux politiques du logiciel libre, animés par Jean-Christophe Becquet (Vice-Président April). Avec Christine Nivou (Conseillère Régionale PACA et Maire de Veynes) et Jean-Louis Bianco

(Président du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence, Député signataire du « *Pacte du Logiciel Libre* »).

- ♦ 18h00 : Apéritif libre offert par l'IUT

Samedi 22 mars :

- ♦ 9h00 - 11h00 : Bourse aux logiciels libres et ateliers de démonstration de logiciels libres
- ♦ 11h00-12h00 : Témoignages d'acteurs
- ♦ 14h00-16h00 : Démonstration de logiciels libres et conférence de Thierry Stoehr (Rédacteur du site Formats-Ouverts.org)

La participation est libre et gratuite pour l'ensemble de la manifestation.

A noter qu'une couverture multimédia de l'événement sera assurée par les web-reporters de la Ligue de l'enseignement 04. Elle sera ultérieurement mise à la disposition des internautes.

▶ Le programme détaillé :
www.linux-alpes.org/

SOMMAIRE

- Editorial
- Le libre, qu'est-ce que c'est ?
- Comment ça marche ?
- Le libre, enjeu citoyen
- Ils en parlent
- Outils et supports
- Comment s'y mettre ?
- Et aussi > Actualités, Contacts Médiathèque, En savoir plus...

En partenariat avec :



CONTACTS

> **Ligue de l'enseignement des Alpes de Haute-Provence**
9, chemin des Alpilles
BP 9049
04991 DIGNE LES BAINS Cedex
Tél. 04.92.30.91.00
Fax. 04.92.30.91.01
fol04@laligue-alpesdusud.org

> **Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes - ADELHA**
2, avenue Lesdiguières
05000 GAP
Tél. 04.92.56.02.03
Fax. 04.92.56.03.00
adelha05@laligue-alpesdusud.org

www.laligue-alpesdusud.org

la ligue de
l'enseignement

Alpes du Sud

FOL 04
ADELHA

Libre en Fête
autour du 21 mars 2008

EDITORIAL

A l'occasion du Libre en Fête 2008, *Associatifs*, la lettre d'information du réseau associatif de la Ligue de l'enseignement dans les Alpes du Sud, vous propose ce numéro spécial intégralement consacré aux logiciels libres et réalisé en partenariat avec l'association Linux Alpes et APITUX.



autour du
21 mars 2008

Par cette initiative nous voulons à la fois souligner l'importance que nous attachons à ces outils informatiques d'un genre particulier, mais également insister sur l'importance qu'ils revêtent pour la vie associative et citoyenne.

Pour nous, c'est clair, informatique libre et éducation populaire relèvent de problématiques complémentaires, soucieuses d'offrir à chaque être humain les moyens de devenir un citoyen acteur et responsable, dans toutes les circonstances de son existence.

Pour un très grand nombre d'associations le « libre » offre bien sûr une large palette d'outils efficaces et gratuits. Mais c'est aussi un champ d'intervention citoyenne de toute première ampleur, dans un monde où une marchandisation forcenée semble avoir pour seule finalité de confisquer aussi bien le vivant que les créations de l'esprit sous toutes leurs formes.

Vive la liberté !

Denis Lebioda

Ligue de l'enseignement Alpes du Sud



Ce numéro d'*Associatifs* est publié sous licence **Créative Commons BY-SA**.

Cette licence vous autorise à reproduire, à distribuer ce contenu et à le modifier, à condition de citer la Ligue de l'enseignement des Alpes du sud comme auteur original.

Si vous modifiez, transformez ou adaptez ce contenu, vous devez redistribuer les contenus qui en résultent sous un contrat identique à celui-ci.



<http://fr.creativecommons.org/>

LE LIBRE, QU'EST-CE QUE C'EST ? Qu'est-ce qu'un logiciel libre ?

Définition de base : un logiciel est libre si et seulement si sa licence garantit quatre libertés fondamentales...

Ces quatre libertés sont :

- ◆ la liberté d'utiliser le logiciel ;
- ◆ la liberté de copier le logiciel ;
- ◆ la liberté d'étudier le logiciel ;
- ◆ la liberté de modifier et de redistribuer le logiciel ;

Les deux dernières libertés ne peuvent s'appliquer que si l'on a accès au code source qui est en quelque sorte la recette de fabrication du logiciel.

Des licences pour les logiciels libres

Un logiciel libre n'est pas un logiciel qui n'a pas de licence, mais un logiciel dont la licence vous

garantit certaines libertés.

Les licences des logiciels libres servent à protéger ces libertés. Il existe un grand nombre de licences pour les logiciels libres, les plus connues étant la GPL (GNU Public License) et la licence BSD.



Un mode de développement original

Les logiciels libres sont réalisés par des communautés de développeurs, de traducteurs, de rédacteurs et de graphistes, bénévoles ou salariés.

Les utilisateurs ne retiennent que les meilleures contributions dans un univers caractérisé par son abondance et sa diversité. Un processus qui s'apparente aux lois de la « sélection darwinienne » !

LE LIBRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Des formats ouverts pour nos données

Nos ordinateurs nous servent à manipuler de l'information, à la mémoriser et à la partager grâce au travail en réseau. Cette information est stockée dans des fichiers...

Il existe des formats de fichiers pour chaque type d'information : textes, images, sons, équations mathématiques, cartes géographiques...

Les formats ouverts

En utilisant des formats de fichiers ouverts, nous gardons la maîtrise sur les données enregistrées sur notre ordinateur, nous pouvons les relire ou les modifier quand nous le souhaitons, et nous pouvons les échanger avec d'autres. A l'inverse, l'objectif des formats de fichiers fermés est de nous rendre captif d'un logiciel propriétaire. Si

l'éditeur de ce logiciel disparaît, ou décide de ne plus développer son produit, nous perdons la capacité de lire ou de modifier nos chères données. De plus, nous ne pouvons échanger qu'avec les utilisateurs équipés du même logiciel.

L'interopérabilité

On désigne par le terme d'interopérabilité la possibilité d'échanger des fichiers avec d'autres utilisateurs équipés de matériels ou de logiciels différents.

Pour garantir cette interopérabilité il nous faut veiller à utiliser des formats de fichiers ouverts, c'est à dire dont les spécifications sont connues et accessibles à tous.

► En savoir plus :
www.openformats.org/fr

LE LIBRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Creative Commons : des licences libres !

Creative Commons est une organisation dédiée à l'expansion des œuvres afin qu'elles soient faciles à distribuer ou à réutiliser.

Les licences proposées par Creative Commons autorisent certains usages, librement définis par les auteurs, parmi onze possibilités combinées autour de quatre pôles :

- ◆ **Attribution** : signature de l'auteur initial (choix obligatoire en droit français).
- ◆ **Non Commercial** : interdiction de tirer profit commercial de l'œuvre sans autorisation de l'auteur.
- ◆ **No derivative works** : impossibilité d'intégrer tout ou partie dans une œuvre composite, par exemple échantillonnage (sampling) impossible.
- ◆ **Share alike** : partage à l'identique, obligation de rediffuser selon la même licence.

L'organisation Creative Commons a pour symbole général « CC ».

Elle propose des contrats-type d'offre de mise à disposition d'œuvres en ligne ou hors-ligne. Et rien ne vous empêche de créer un CD ou un livre sous une licence Creative Commons. Inspirés par les licences de logiciels libres et le mouvement open source, ces textes facilitent l'utilisation et la réutilisation d'œuvres (textes, photos, musiques, sites Web...).

L'objectif recherché est d'encourager, de manière simple et licite, la circulation des œuvres, l'échange et la créativité.

Creative Commons s'adresse donc aux auteurs qui préfèrent partager leur travail et enrichir le patrimoine commun (les « Commons ») de la culture et de l'information accessible librement.

L'œuvre peut ainsi évoluer tout au long de sa diffusion.

Associatifs

LE LIBRE COMMENT CA MARCHE ?

Systemes d'exploitation : Linux, Ubuntu and Co

Pour fonctionner complètement avec des logiciels libres, vous pouvez installer sur votre ordinateur un système GNU-Linux en lieu et place de Windows ou Mac OS. Votre ordinateur ne s'en portera pas plus mal !

L'idée initiale vient de Richard Stallman à une époque où Unix était le système d'exploitation le plus répandu. Unix permettait l'exécution de plusieurs programmes en même temps et était capable de gérer plusieurs utilisateurs à distance.

Stallman décida de bâtir un système libre complet, compatible avec Unix : le système GNU. Ce nom vient de l'acronyme « GNU's Not Unix » ou « GNU n'est pas Unix ».

De nombreux autres outils (compilateurs, textes, courriers, etc) virent ensuite le jour dans le cadre du projet GNU, mais aussi en dehors, avec la participation de personnes du monde entier, via l'internet naissant.

Alors que la réalisation du coeur du système pétriinait, un étudiant finlandais, Linus Torvalds, créa

une sorte d'Unix pour les PC : Linux. Aujourd'hui, la combinaison de Linux avec l'ensemble des éléments libres déjà réalisés forme un système complet : GNU-Linux.

Des distributions pour tous les goûts...

Il existe plusieurs distributions selon vos besoins (Debian, Gentoo, Red Hat). Une des plus connues et des plus simples à utiliser porte le nom d'Ubuntu.



Les modalités d'installation de certaines distributions GNU-Linux mettent l'accent sur la simplicité et la convivialité.

Les plus récentes offrent ainsi une ergonomie qui les rend accessibles au grand public.

Des distributions offrent la possibilité d'effectuer l'installation de Linux sans supprimer Windows. Il en existe même que l'on qualifie de "nomades". Elles offrent la possibilité d'utiliser Linux sans écrire sur le disque dur de l'ordinateur : tout ce dont on a besoin est contenu sur un CD-ROM ou sur une clé USB !

EN SAVOIR PLUS

LIBRE, GRATUIT OU BEAUCOUP PLUS ?

On réduit souvent le logiciel libre à son caractère gratuit, mais c'est beaucoup plus que cela !

Le développement d'un logiciel libre a un coût mais il est possible de mutualiser les investissements. et ainsi ne payer l'effort de développement qu'une seule fois.

Parce que tout le monde peut travailler avec, le logiciel libre favorise l'émergence d'un tissu économique local basé sur les services.

Une partie de l'argent économisé sur l'achat des licences de logiciels propriétaires peut en effet être investi dans le conseil, la formation, l'appui technique pour une meilleure utilisation de l'outil informatique.

DES LOGICIELS LIBRES POUR CHAQUE USAGE

Quelques exemples...

Bureautique et internet

- La suite bureautique Openoffice.org
- Le navigateur web Mozilla Firefox
- Le compresseur de fichiers 7zip
- La PAO avec Scribus

Multimédia

- La retouche d'images avec Gimp
- Le son avec Audacity
- La vidéo avec VLC
- L'animation avec Blender
- Créer des panoramas avec Hugin

Entreprises

- La sécurité réseau avec Netfilter
- Les bases de données avec MySQL
- Le dessin vectoriel avec Inkscape

Associations

- Un blog avec Dotclear
- La messagerie instantanée avec Jabber
- Un site web collaboratif avec SPIP
- Une lettre d'information ou une affiche avec Inkscape
- La comptabilité avec phpcompta

Administrations et collectivités

- Des agendas partagés avec Webcalendar
- Gérer une bibliothèque ou une médiathèque avec PMB
- Un système d'information géographique en ligne avec Mapserv

Éducation

- Le dessin avec Tuxpaint
- Comme à l'école avec Gcompris et le Terrier d'Abuledu

Loisirs, jeux

- L'astronomie avec Celestia
- La décoration d'intérieur avec Sweet Home 3D
- Concevoir des DVD avec Mandvd
- Organiser sa collection de photos avec Imgseek
- La généalogie avec Gramps
- Et un très grand nombre de jeux...

LE LIBRE COMMENT CA MARCHE ?

Toute une gamme de logiciels

Les logiciels libres ne sont pas spécialement difficiles à utiliser : ils sont simplement différents des logiciels propriétaires avec lesquels un grand nombre d'utilisateurs sont familiarisés.

Une des raisons de ce déséquilibre, largement dénoncé par la communauté du logiciel libre, réside dans le phénomène de la vente liée.

En effet la plupart des ordinateurs actuellement vendus sur le marché (notamment dans la grande distribution) sont équipés avec des logiciels propriétaires.

De même, un grand nombre de formations en informatique abordent de manière exclusive les logiciels propriétaires. La décision d'utiliser des logiciels libres relève donc d'un choix conscient qui implique de changer ses habitudes.

Les logiciels libres permettent de répondre aux usages les plus fréquents : traitement de texte, tableur, courrier électronique, navigation sur le web, etc.

Mais la communauté du libre développe sans cesse d'autres applications correspondant à des besoins plus spécifiques : gestion de serveurs, traitement d'image, musique, vidéo... (cf. ci-contre).

Nombre de logiciels libres fonctionnent aussi sous Windows : la plupart d'entre eux sont disponibles sous de nombreux systèmes d'exploitation.

➔ *Les logiciels libres ne sont pas réservés aux usagers de Linux. Ceux qui utilisent Windows ou MacOS sont aussi gâtés !*

LE LIBRE COMMENT CA MARCHE ?

Un vaste réseau de partage et d'entraide

L'une des spécificités du libre c'est qu'il vit et se développe sur la base d'une vaste communauté internationale...

Au départ un développeur

Le développeur est la personne capable d'utiliser un ou plusieurs langages pour écrire les instructions qui vont composer un programme informatique (logiciel, système d'exploitation, application...).

Puis une communauté

Si le logiciel est déclaré « libre », par son développeur il va alors pouvoir vivre une vie riche en aventures multiples... et pas toujours prévues !

Chaque membre de la communauté peut l'utiliser comme bon lui semble et ainsi contribuer à son évolution.

De plus, une partie du code peut-être utilisée et intégrée dans un autre logiciel.

Le « libre » ne peut fonctionner que par l'esprit qui le nourrit. Toute personne qui modifie le code est vivement encouragée à partager ses améliorations avec la communauté.



S'il n'y avait que des utilisateurs, le modèle « logiciel libre » ne pourrait pas fonctionner. Pour que le libre perdure, il faut « contribuer ».

Et des passionnés bénévoles

Il en existe beaucoup, partout sur la planète ! Ils contribuent à la démarche des logiciels libres par passion, ou par volonté de développer des alternatives crédibles au modèle économique marchand basées sur le don, l'échange, la solidarité...

L'idéalisme n'est pas mort !

ET AUSSI...

LES ENJEUX DES LOGICIELS LIBRES

◆ Enjeux citoyens

Les logiciels libres sont issus d'un mode de développement basé sur le partage des connaissances et l'échange de savoirs. Ils constituent un bien commun, accessible et réutilisable par tous.

◆ Enjeux stratégiques

Choisir le logiciel libre, c'est retrouver son indépendance et sa liberté de choix. C'est aussi garantir l'interopérabilité et la pérennité de ses données

◆ Enjeux techniques

Grâce à leur mode de développement, les logiciels libres se distinguent par leur fiabilité et leur stabilité. L'accès au code source permet d'expertiser les logiciels libres afin d'offrir les meilleures garanties en termes de sécurité et de respect de la vie privée.

NON AUX RACKETICIELS !

◆ Une pétition

En général, quand vous achetez un ordinateur, vous n'avez pas le choix des logiciels préinstallés qui sont inclus dans le prix (typiquement entre 100 et 300 euros).



La pétition proposée sur le site racketiciels.info réclame qu'en France, pour le système d'exploitation et pour chacun des logiciels installés, on puisse avoir le choix de ne pas acheter ce que l'on ne souhaite pas utiliser.

▶ www.racketiciel.info/petition/

◆ Des actions en justice

Des associations de consommateurs et de promotion des logiciels libres ont interpellé en février 2008 les pouvoirs publics sur le dossier de la vente liée d'ordinateurs et de logiciels préinstallés, alors que les procès contre les fabricants de PC se multiplient.

Pour la troisième fois, un juge de proximité a condamné le 13 février à Libourne (Gironde) un constructeur, en l'occurrence le taiwanais Asus, à rembourser le logiciel Windows Vista de Microsoft imposé lors de l'achat d'un ordinateur neuf. Le client s'est vu attribuer un dédommagement de 200 euros sur une facture de 740 euros.

◆ Faire valoir ses droits ?

L'Aful, l'April, l'UFC-Que Choisir et la CLCV, "appellent les consommateurs qui n'ont pas l'usage des logiciels pré-installés à se manifester, et si nécessaire en justice, pour faire valoir leur droit". A cette fin, un guide du remboursement a été mis en ligne.

▶ www.racketiciel.info/guide

LE LIBRE, ENJEU CITOYEN

Logiciel libre et éducation populaire : "Les enjeux de société d'une démarche citoyenne"

par Jean-Christophe Becquet

Logiciel libre et éducation populaire partagent un grand nombre de valeurs communes.

Si les premiers liens tissés par quelques aficionados ne sont que trop longtemps restés confidentiels, la rencontre entre ces deux mondes connaît aujourd'hui une nette accélération. Liberté, égalité, partage mais aussi respect de la vie privée, sécurité et pérennité des investissements ; tels sont les enjeux de société qui fondent la démarche citoyenne des acteurs du logiciel libre.

L'omniprésence de l'informatique dans nos vies quotidiennes a conduit Richard Stallman, le père fondateur du logiciel libre, à déclarer que « *Toutes les libertés dépendent des libertés informatiques* ».

Liberté, Egalité, Fraternité

De cette définition découlent les enjeux dont nous voulons parler ici. La liberté d'utiliser le logiciel sans aucune restriction est le vecteur d'une plus grande égalité dans la mesure où chacun a accès à l'outil, quel que soit son statut ou ses moyens financiers. La liberté de copier encourage au partage et à l'entraide. Richard Stallman parle de « fraternité ».

Nous sommes tous concernés

Sont également importantes deux autres libertés : celle d'étudier le logiciel et celle de le modifier et d'en redistribuer les versions modifiées. Le lecteur non technicien pourrait être tenté de croire que ces libertés ne concernent que les informaticiens, ceux-là qui développent les logiciels à la lueur de leurs écrans.

Mais cette possibilité offerte par le logiciel libre d'en étudier le code source, c'est à dire les instructions qui permettent son fonctionnement (un logiciel est une séquence d'instructions semblables à une recette de cuisine, c'est cela que l'on appelle le code source) nous concerne tous en tant que citoyens.

De même, la liberté de modifier le logiciel confère au logiciel libre des avantages que l'utilisateur ne saurait trouver dans l'alternative propriétaire (on adopte la plupart du temps le point de vue inverse qui consiste à penser que le logiciel libre est une alternative au propriétaire comme si la restriction des libertés de l'utilisateur allait de soi ; c'est un parti pris de prendre ici le logiciel libre comme référence).

Pour montrer son attachement à ces libertés, Richard Stallman qualifie les logiciels non libres de « privateurs ».

Sécurité et respect de la vie privée, indépendance et liberté de choix

Lorsque vous optez pour un logiciel libre vous avez la possibilité, même si vous n'êtes pas informaticien, de vérifier son fonctionnement et de l'adapter à vos besoins.

En effet, contrairement aux logiciels propriétaires, vous pouvez faire appel aux services d'une personne de confiance pour accomplir cette tâche.

Interopérabilité : faciliter les échanges et assurer la pérennité des données

Un autre enjeu majeur du logiciel libre porte le nom barbare d'interopérabilité. Si vous utilisez un ordinateur pour échanger avec vos collègues ou discuter avec vos amis, il y a de grandes chances que vous ayez rencontré un jour un problème d'interopérabilité.

On désigne ainsi la possibilité d'échanger ses fichiers avec d'autres utilisateurs ou d'autres systèmes.

On parlera d'interopérabilité si votre interlocuteur a la possibilité de lire votre fichier sans forcément utiliser le même logiciel ou le même environnement que le vôtre.

▶ Consultez la version intégrale de cet article sur le site www.apitux.org

LE LIBRE, ENJEU CITOYEN

A lire : "L'avenir des Idées » par L. Lessig

La prodigieuse inventivité à laquelle Internet a pu donner lieu à ses débuts est de plus en malmenée...

Historien scrupuleux de trente années de développement de ce moyen de communication interactif, d'échange de connaissances, de création de richesses intellectuelles sans précédent, Lawrence Lessig pose le problème en juriste, mais aussi en philosophe et en politique.

C'est une certaine idée du partage des savoirs et de la création artistique qui est en jeu dans les tendances actuelles qui dénaturent les principes démocratiques de l'Internet originel.

Cet ouvrage repose sur une étude parfaitement documentée, mais c'est aussi un pressant cri d'alarme. L'hostilité de Lawrence Lessig à l'égard des dérives monopolistiques et des excès de la réglementation, notamment celle du droit

d'auteur, ne se fonde pas sur des présupposés idéologiques, mais sur une analyse précise, illustrée par de nombreuses études de cas.

Les conséquences catastrophiques pour l'innovation et la créativité, qui vont bien au-delà du seul Internet sont largement détaillées dans cet ouvrage.

Ce texte réexamine les sujets essentiels de la pensée politique : la propriété, l'accès aux savoirs et à la culture. Il met aussi en perspective les fondements de l'égalité dans la société de l'information.

A lire et à faire lire !

▶ "L'avenir des idées" de Lawrence Lessig
Presses Universitaires
Lyon - 2005
350 pages - 25 euros

Associatifs

LE LIBRE, ILS EN PARLENT

3 questions à Christine Nivou

Maire de Veynes (05) et Conseillère Régionale PACA

> En 2002, vous faites le choix du système Linux pour le réseau informatique de la Mairie de Veynes. Quel bilan 5 ans après ?

Plus de 5 ans... un bilan positif, la satisfaction de travailler en toute sécurité avec un technicien « intramuros » performant et disponible, ainsi qu'un prestataire de proximité qui assure le deuxième niveau de maintenance à distance.

En 2007 nous avons répliqué la même configuration au Foyer des personnes âgées et à la Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes, ce qui prouve notre satisfaction.

> A Veynes on utilise aussi le format ouvert OpenDocument pour l'archivage des documents bureautiques ?

Hormis la comptabilité publique et ses annexes, nous n'utilisons que le format ouvert. La transition

depuis les logiciels « propriétaires » de bureautique demande un effort pour les utilisateurs mais l'ergonomie de la suite OpenOffice en constante évolution paraît avoir convaincu le personnel administratif de la Mairie.



La compatibilité avec les versions successives de Word, comme la facilité d'éditer le format pdf ou la facilité d'emploi des tableurs constituent des atouts indéniables.

> Quelle place pour le logiciel libre en région PACA ?

Il serait dommageable que notre expérience Veynoise ne puisse servir à un certain nombre de collectivités régionales - villes entre 1.500 et 10.000 habitants - qui pourraient profiter de notre démarche et de nos expériences succinctement décrites plus haut.

➔ En savoir plus :
Mairie de Veynes



LE LIBRE, ILS EN PARLENT

Témoignage de Pierrick Origlio

Cyber Espace Multimédia Itinérant / ERIC du Champsaur (05)

Un grand bonjour du côté du Champsaur et du Cyber Espace Multimédia Ambulant pour vous parler des logiciels libres et de leur utilisation par nos adhérents...

La majeure partie des utilisateurs de notre service sont novices en matière d'informatique. Les gens arrivent avec très peu, voire pas du tout, de connaissances sur les technologies de l'information et de la communication.

Au premier abord, lorsque je leur pose la question « Quels logiciels connaissez-vous pour utiliser votre ordinateur ? », les réponses fusent et je n'entend parler que de logiciels payants et onéreux comme Word, Excel, Powerpoint, Photoshop, etc.

Et, à ma connaissance, aucun adhérent n'arrive avec un ordinateur configuré avec un système d'exploitation Linux. A vrai dire, ils n'ont jamais entendu parler des logiciels libres.

La méconnaissance de leur existence a fait naître une demande de formation se focalisant sur les logiciels Microsoft.

Le rôle crucial de l'animateur multimédia

C'est à ce moment là que le rôle de l'animateur multimédia prend son envergure. En effet, c'est à nous de leur proposer le choix des logiciels libres, de leur en

expliquer les enjeux et d'insister sur le fait de ne pas pirater des logiciels payants d'autant plus que l'on peut travailler exactement de la même façon en restant dans la légalité et en utilisant des logiciels comme Gimp, Open Office et autres.

Pour ma part, je pense qu'en général, les débutants ne sont pas prêts à utiliser un système d'exploitation différent de celui qui est installé sur leur machine.



Invitation à essayer

Par contre, au niveau des logiciels c'est différent et je les invite à utiliser les logiciels libres.

J'utilise par exemple Open Office et je trouve que la dernière version est très conviviale. On peut noter de très grande similitude avec le Pack Office de Microsoft.

Enfin, je pourrais résumer notre expérience comme ceci : « Pourquoi payer des logiciels ou se mettre dans l'illégalité en piratant alors qu'il existe l'équivalent en libre et gratuit ».

Et j'insiste, encore une fois, sur le rôle important de l'animateur en matière d'information du public sur l'existence des logiciels libres.

➔ Contact :
Cyber Espace - Planète Champsaur
sccyber@free.fr
06.75.21.33.73

EN SAVOIR PLUS

 **LES POLITIQUES EN PARLENT...**

♦ **Michel Vauzelle (2004)**
Président du Conseil régional PACA

« Le concept même de logiciel libre contribue à l'éducation à la citoyenneté de nos enfants. »

♦ **Michel Sapin (2001)**
Ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat

« Au niveau européen, également, les logiciels libres progressent et sont vus, de plus en plus, comme des outils de choix pour la réalisation des systèmes d'information publics. »

♦ **Thierry Breton (2005)**
Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie

« Au niveau des systèmes d'information, les développements sous licence libre sont susceptibles de garantir à l'administration la maîtrise, la pérennité et l'indépendance de ses choix. En effet, l'utilisation des logiciels libres permet de favoriser l'adoption des formats ouverts, qui contribuent à l'interopérabilité, dans la mesure où elle permet les échanges sans imposer de solution logicielle ; et à la pérennité des données traitées par des administrations. Dans le domaine bureautique, certains ministères ont déjà effectué une migration vers des outils libres, comme OpenOffice »

 **LES ADMINISTRATIONS LES UTILISENT...**

En juin 2007, une étude commanditée par le secrétaire général de l'Assemblée nationale concluait que « les solutions libres offrent désormais des fonctionnalités adaptées aux besoins des députés et permettront de réaliser de substantielles économies en dépit de certains coûts de mise en oeuvre et de formation ».

On comptait déjà plusieurs migrations vers le logiciel libre dans l'administration ; notamment le remplacement des serveurs Windows NT par GNU-Linux au **ministère de l'Agriculture** (et aussi plus récemment Openoffice.org sur les postes de travail) ou encore un système basé sur les technologies du monde libre à la Direction générale des impôts. Plusieurs sites web officiels fonctionnent également sous SPIP.

Au mois de janvier 2007 la **Gendarmerie Nationale** a annoncé la migration de 70.000 postes informatiques sous Ubuntu Linux, par désir d'indépendance vis-à-vis des éditeurs, et pour les économies engendrées

Et en début d'année 2008 le **ministère de la Défense** a annoncé que l'intégralité des 200.000 postes du ministère va devoir passer à la messagerie Thunderbird de Mozilla et au serveur de messagerie libre Postfix, à la place d'Outlook et Exchange. « Des cas particuliers seront tolérés, mais sur justificatif des directions ».

MEDIATHEQUE...

LIVRES

- ♦ « **La bataille du logiciel libre** » - Par Perline et Thierry Noisette - Ed. La Découverte - 2004 - 6,40 €
- ♦ « **Cause commune : l'information entre bien commun et propriété** » - Par Philippe Aigrain - Fayard - 2005.
- ♦ « **Réussir un site web d'association... avec des outils gratuits !** » - Par A.L. Quatravaux - Ed. Eyrolles - 2004 - 30,00 €
- ♦ **Divers ouvrages** : « Passez à OpenOffice », « Firefox à 200% », « Linux en action »... publiés par les Editions O'Reilly

REVUES

- ♦ « **GNU Linux Magazine** » - Revue mensuelle - En kiosque
- ♦ « **Linux Planète** » - Revue bimestrielle - En kiosque
- ♦ « **Linux Pratique** » - Revue bimestrielle - En kiosque
- ♦ **Plusieurs numéros hors-série de « Linux Pratique »**, et notamment :
 - N° 10 - GNU/LINUX et les logiciels libres en 80 questions - juillet-août 2007
 - N° 11 - 35 cas pratiques pour maîtriser votre système Linux - octobre-novembre 2007
 - N° 12 - Ubuntu 7.10 - décembre 2007
 - N° 14 - Gimp 2.4 - mars 2008

SITES

- ♦ www.livretdulibre.org
Une introduction au Libre accessible aux non-informaticiens qui aborde notamment : les origines et les bases éthiques et morales du Libre, le Logiciel Libre et le copyleft, diverses manières de participer au mouvement du Libre...

♦ <http://fr.wikipedia.org>



Projet d'encyclopédie librement réutilisable que chacun peut améliorer. Une encyclopédie collaborative en ligne, universelle et multilingue fonctionnant avec le principe wiki : 631.819 articles en français à ce jour !

♦ www.artlibre.org

« Copyleft Attitude » a pour objectif de faire connaître et promouvoir la notion de copyleft dans le domaine de l'art et, au-delà, de prendre modèle sur les pratiques liées aux logiciels libres pour s'en inspirer et les adapter à la création hors logiciel...

♦ www.apitux.org

Apitux.org propose une définition précise du logiciel libre, une approche pédagogique des enjeux du libre (éthique, pérennité, fiabilité, diversité, sécurité...), des informations sur les licences, les modèles économiques, les formats de fichiers...

♦ [LibreAssociation.info](http://libreassociation.info)

Une initiative de l'April (voir ci-contre).
Accès au site dédié :
<http://libreassociation.info/>

LE LIBRE, ILS EN PARLENT

3 questions à Arnaud Champollion

Professeur des écoles à Digne-les-Bains (04)

> Vous avez choisi de migrer votre école vers Linux, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Dans notre circonscription comme ailleurs il y a une dynamique qui tend vers le libre. En effet, on trouve déjà la suite Open Office dans de nombreuses écoles. Les raisons qui m'ont conduit à effectuer cette migration sont à la fois d'ordre pragmatique, éthique et financière.

Je fais fonctionner dans ma classe un atelier de cinq ordinateurs en réseau. Ce matériel est globalement assez ancien, excepté un portable sous Windows XP. Certains ordinateurs fonctionnaient sous Windows 98, d'autres nous ont été donnés sans système d'exploitation.

Si j'avais choisi de faire tourner mon réseau sous Windows 98, j'aurais été confronté à plusieurs problèmes. D'abord, la gestion des licences. Il est illégal d'installer une copie de Windows récupérée ailleurs. Ensuite, Microsoft n'assure plus le support ni les mises à jour pour ce système d'exploitation. Et l'antivirus financé par l'Académie ne fonctionne que sur les ordinateurs récents. Il me fallait donc installer des systèmes libres, récents, sécurisés, avec support et mises à jour. Les machines les plus anciennes ont été équipées avec Xubuntu. Les plus récentes tournent sur Edubuntu. J'ai maintenant un réseau stable, avec moins de pannes (ce qui me laisse plus de temps pour m'occuper de la classe).

Pour ce qui est de l'éthique : un des objectifs de l'école est de former des citoyens libres et autonomes. Il est essentiel que les adultes de demain soient capable de choisir leurs outils librement et en toute connaissance de cause. Il serait réducteur d'enseigner à nos élèves à n'utiliser que les outils d'une seule marque.

> Linux est-il difficile à utiliser ?

Il existe plusieurs distributions de Linux, mais sur nombre d'entre elles, on retrouve les mêmes interfaces et les mêmes procédures que sous Windows : les menus, les fenêtres, les dossiers, les icônes, copier, coller, glisser-déposer, des

utilitaires de configuration du bureau, du son.

Mes élèves ont entre 6 et 8 ans, et tous savent sans problème démarrer l'ordinateur, ouvrir un logiciel, imprimer, arrêter... Bien entendu, si on a eu l'habitude de bien maîtriser Windows et qu'on veut tout de suite être spécialiste de Linux, on risque de trouver cela difficile... mais rappelez-vous, au début vous avez eu du mal sous Windows aussi. Il faut accepter de redevenir un temps débutant. Pour un enseignant, n'est-il pas formateur de se retrouver dans la peau d'un apprenant ?

> Et les logiciels pédagogiques sous Linux ?

Sous Linux, on ne peut actuellement pas faire fonctionner les CD-ROM du commerce, sauf à en passer par des bricolages qui, eux, relèvent de compétences informatiques avancées. En revanche, sous Linux, on retrouve tous les logiciels libres qu'on a pu découvrir sous Windows, et même davantage. On y trouve des outils bureautiques célèbres tels que Open Office, le navigateur internet Firefox, le client de messagerie Thunderbird...

Côté purement éducatif, j'utilise actuellement trois familles de logiciels : la suite multidisciplinaire Gcompris (de la maternelle à la fin du CE1), les logiciels de Tux4kids (Tuxpaint, Tuxmath et Tuxtyping), et la collection Abuledu (ensemble de logiciels de la maternelle au CM2, toutes disciplines). Ces logiciels sont en constante évolution, et nous bénéficions gratuitement des améliorations et des nouvelles versions. Il existe encore bien d'autres logiciels, dont le remarquable Celestia, simulateur de voûte céleste.

Si on installe Linux, on fait le choix de se passer des logiciels éducatifs commerciaux. Mais il est possible de garder certains postes sous Windows, voire même de faire cohabiter Linux et Windows sur le même ordinateur, afin de pouvoir continuer à utiliser ces logiciels.

▶ **Contact :**
arnaud.champollion@laposte.net

LE LIBRE, ILS EN PARLENT

APRIL : l'initiative LibreAssociation.info

Jeter des ponts entre le logiciel libre et le monde associatif.

Laurent Costy, conseiller bénévole pour l'April, nous présente l'initiative LibreAssociation.info...

Le groupe de travail LibreAssociation, c'est une liste de discussion qui compte une centaine d'abonnés à ce jour, un site ressource ouvert aux associations et, surtout, une volonté clairement affichée par l'April de jeter des ponts entre le logiciel libre et le monde associatif.

Libreassociation.info propose :

- ♦ des analyses des pratiques actuelles des associations dans le domaine informatique afin de montrer les particularités des associations par rapport à d'autres secteurs (les entreprises, le grand public...);
- ♦ des expériences de diffusion du logiciel libre

dans le monde associatif, afin de montrer les initiatives et les réalisations des uns et des autres ;

- ♦ des acteurs du monde du libre susceptibles d'aider les associations à utiliser des logiciels libres : prestataires de service, formateurs, fournisseurs de matériel, groupes d'utilisateurs...
- ♦ des solutions existantes et des logiciels libres qui ont fait leurs preuves ;
- ♦ des projets qui pourraient être lancés afin de répondre à des besoins spécifiques aux associations ;
- ♦ des outils utiles pour en savoir plus.

▶ Cette action a reçu le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme.

Associatifs

LE LIBRE, OUTILS ET SUPPORTS

« Informatique, vive la liberté ! »

Une exposition libre et didactique en 10 panneaux...

Le réseau de la Ligue de l'enseignement dans les Alpes du Sud a réalisé à travers ses Centres de Ressources à la Vie Associative, et en partenariat avec APITUX et Linux Alpes, une exposition sur l'usage du « libre » en informatique.

Cette exposition réalisée sous licence Creative Commons BY-SA peut être librement utilisée par tous ceux qui le souhaitent.

Les originaux imprimés en quadrichromie, au format 60 cm x 80 cm, sont disponibles à la location.

Ces panneaux sont destinés à être exposés, à accompagner des animations pédagogiques, des séances de formation, des stages et ateliers...

Il est également possible de télécharger librement et gratuitement les panneaux à partir des sites www.laligue-alpesdusud.org et www.expolibre.org

Les thèmes traités :

- ◆ A la découverte des logiciels libres
- ◆ Libre... et beaucoup plus !
- ◆ Liberté, mode d'emploi
- ◆ Internet et la liberté font bon ménage !
- ◆ GNU : tout faire avec les logiciels libres
- ◆ Logiciels et systèmes d'exploitation : à chacun selon ses besoins
- ◆ Tout le monde en parle, tout le monde s'en sert
- ◆ La liberté informatique : combien ça coûte ?
- ◆ Copier, c'est possible : mais pas n'importe comment !
- ◆ Quelques pistes, pour profiter de la liberté...

Départ pour une seconde vie...

A noter que cette exposition s'apprête à connaître une nouvelle naissance puisqu'elle fait en ce moment l'objet d'une adaptation et mise à jour sous les bons auspices de l'April. Pour l'occasion, elle bénéficie d'un portage sous Inkscape. Bravo !

EN SAVOIR PLUS



FRAMABOOKS LE PARI DU LIVRE LIBRE

Quatre ouvrages libres sur quatre outils libres magiques sont maintenant disponibles :

- Utilisez Thunderbird 2.0
- Simple comme Ubuntu
- Spip Pratique 1.9
- Changer pour OpenOffice

Ils sont disponibles en téléchargement gratuit et également sur papier au prix de 13 euros, chez l'éditeur InLibroVeritas.

Les auteurs ont fait le choix de la plus ouverte des licences Creative Commons, la BY-SA.



En savoir plus :
www.framabook.org



FRAMAKEY EMPORTEZ LA LIBERTE

La Framakey est une compilation de Logiciels Libres pour Windows, prêts à l'emploi sur clef USB qui facilite la vie des utilisateurs nomades.

L'objectif est de vous proposer les meilleurs des Logiciels Libres, préinstallés et prêts à être utilisés directement depuis votre clef USB.



Par conséquent, vous n'avez rien à installer, et l'utilisation des logiciels se fait de façon sécurisée et sans laisser d'informations personnelles sur les machines sur lesquelles vous utilisez votre Framakey.

L'intérêt principal étant que vous pouvez alors

transporter partout avec vous non seulement vos documents et vos fichiers, mais aussi les logiciels que vous connaissez, maîtrisez, et qui vous font sentir "chez vous". Et cela, sans avoir à installer quoi que ce soit sur la machine qui utilisera la Framakey.

La Framakey est une réalisation de bénévoles du site www.framasoft.net



En savoir plus :
www.framakey.org



POUR LES FORMATS OUVERTS

Le site Formats-Ouverts.org traite des formats, protocoles et standards ouverts, dans différents domaines (comme l'interopérabilité, l'archivage), depuis le 1^{er} juillet 2004. Il y a actuellement quelques 1.471 articles en ligne



En savoir plus :
www.formats-ouverts.org

LE LIBRE, OUTILS ET SUPPORTS

Un guide d'usage des logiciels libres

Divers acteurs publics, associatifs et privés viennent de publier un « Guide d'usage des logiciels libres dans les administrations ».

C'est un document très clair et très complet, accessible à un large public, y compris pour une initiation dans le cadre d'un atelier « logiciels libres », dans des espaces publics numériques ou des associations.

Il a été rédigé par des acteurs publics, associatifs et privés : Philippe Aigrain, le Ministère de l'Ecologie, l'association April, la DGME, l'ADULLACT, le Ministère de la Défense, avec la validation de la direction des affaires juridiques du Ministère des Finances.



Au sommaire :

Le guide détaille avec une grande clarté une série de 23 questions / réponses, parmi lesquelles :

- ◆ Quel régime juridique pour le logiciel libre ?
- ◆ Qui détient les droits d'auteurs du logiciel ?
- ◆ Qu'est-ce qu'une licence de logiciel ?
- ◆ Qu'est-ce qu'une licence de logiciel libre ?
- ◆ Comment vérifier si la licence d'un logiciel est libre ?



Document à télécharger sur :
www.generationcyb.net/IMG/pdf/GuideLLadministrations-V1.2.0.pdf

LE LIBRE, OUTILS ET SUPPORTS

L'incontournable : www.framasoft.org

Framasoft est un site internet collaboratif dont le sujet est le logiciel libre et son état d'esprit. Il a pour objectif principal de faire découvrir le logiciel libre au plus large public.

Le site propose un vaste annuaire classé et commenté de plusieurs centaines de logiciels libres régulièrement mis à jour, mais également des tutoriels, des espaces de discussion et des articles de fond.

Vecteur d'information, de communication et d'échange, le site témoigne de la vitalité du logiciel libre et du dynamisme de la communauté de ses « utilis'acteurs ».

Il accompagne ceux qui souhaitent substituer leurs logiciels propriétaires par des logiciels libres. Il attache une attention toute particulière au processus de migration du système d'exploitation Microsoft

Windows vers GNU-Linux.

Il s'inscrit également dans cette Free Culture, symbolisée par les licences Creative Commons, qui préfère proposer un « some rights reserved » à la radicalité d'un « all rights reserved ».

L'annuaire de Framasoft est riche à ce jour de quelques 1324 logiciels libres. Il y en a vraiment pour tous les goûts et tous les besoins : bureautique, éducation, graphisme, internet, jeux, multimédia, Peer-to-Peer, programmation, sciences, distributions GNU/Linux, liveCD GNU/Linux, O.S. alternatifs, utilitaires...

A noter également une très utile rubrique consacrée aux tutoriels pour logiciels libres. Plus d'une centaine sont disponibles et permettent à chacun de s'approprier systèmes, logiciels et fonctions les plus divers.



Le site :
www.framasoft.net

Associatifs

LE LIBRE, COMMENT S'Y METTRE ?

Hervé Menguy présente Linux Alpes

Une association d'acteurs et de militants du libre

Linux-Alpes est un réseau d'acteurs créé pour promouvoir le logiciel libre dans les Alpes du Sud. Hervé Menguy, son président nous présente l'association...

Depuis 1999, nous organisons des rencontres, des ateliers et des conférences autour du logiciel libre.

Linux Alpes est une association loi 1901 qui a été créée pour promouvoir l'informatique alternative, notamment GNU-Linux et les logiciels libres à travers l'information, la formation et l'assistance auprès des usagers.

Linux Alpes accueille également les offres et les demandes d'activités dans le secteur informatique.

La notion de « réseau » entre les utilisateurs est également très importante pour nous.

Ce réseau passe non seulement par des liens « virtuels » à travers la liste de diffusion, mais également par un « réseau humain » de connaissances, d'entraides, d'échanges et de solidarités entre utilisateurs de logiciels libres.



Linuxiens des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence se retrouvent à l'occasion de soirées-réunions mensuelles organisées sur les deux départements.

Contact :

contact@linux-alpes.org
www.linux-alpes.org/

LE LIBRE, COMMENT S'Y METTRE ?

Ligue de l'enseignement des Alpes du Sud

Formation et information des professionnels et des bénévoles

Le réseau de la Ligue de l'enseignement dans les Alpes du Sud est investit dans diverses actions de promotion et appropriation de l'informatique libre...

Que ce soit dans ses fonctions de Centres de Ressources à la Vie Associative (CRVA/CRIB), de Fédérations d'associations, et de structures de formation, la Ligue de l'enseignement propose dans les départements 04 et 05 de nombreuses activités :

- ◆ Sessions de formations et d'informations pour les bénévoles associatifs.

- ◆ Formation professionnelle :

- Ateliers thématiques logiciel libre proposés par les EOEP (Espaces Ouverts d'Éducation Permanente) de Manosque et Forcalquier.
- Interventions sur les enjeux du logiciel libre dans les pratiques d'animation dans le cadre des formations BAPAAT et BPJEPS.

- Stages de formation professionnelle, notamment à travers le dispositif APP (Ateliers de Pédagogie Personnalisée).

- ◆ Création et diffusion de l'exposition « Informatique : vive la liberté ! ».

- ◆ Actualités, informations et agendas sur le site www.laligue-alpesdusud.org et le blog Associatifs

- ◆ Liste de discussion entre acteurs.

Autant que possible, les deux fédérations s'approprient progressivement le libre, et utilisent de plus en plus d'outils libres dans leurs diverses activités.

Au niveau national la Ligue de l'enseignement est adhérente de l'April.

Elle favorise l'appropriation des TIC en général, et du libre en particulier, par les différents acteurs qui composent son réseau.

► En savoir plus :

www.laligue-alpesdusud.org

LE LIBRE, COMMENT S'Y METTRE ?

Espaces Régionaux Internet Citoyen

Un réseau en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Il existe en Région PACA un réseau de 141 ERIC, un dispositif très dynamique de lieux d'accès public à l'internet...

Le programme ERIC a été engagé par le Conseil Régional PACA en partenariat avec l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations, et avec le soutien financier de l'Europe.

Son objectif est de favoriser les conditions d'une large appropriation de l'internet par la mise en place de lieux d'accès public à l'internet répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

et la formation de base aux TIC pour tous les citoyens, gratuitement ou à un coût modéré, avec l'intervention de ressources humaines qualifiées assurant une médiation entre les usagers et les outils.

La Région PACA a choisi d'ouvrir ces lieux à tous les citoyens répondant ainsi à une volonté de mixité des publics. L'enjeu principal est de permettre à chacun de devenir non seulement un utilisateur averti des TIC mais surtout un acteur investit dans la conception et la production de contenus et d'usages.

► En savoir plus :

<http://eric.regionpaca.fr/>

ET AUSSI...



LISTE DE DISCUSSION SUR INTERNET

La Ligue de l'enseignement dans les Alpes du Sud a créé une liste de discussion gratuite entièrement dédiée à l'informatique libre (systèmes d'exploitations, logiciels, formats ouverts...).

Vous souhaitez vous abonner à cette liste ? Envoyez un mel à :

► abonnement-informatique-libre@laligue-alpesdusud.org



CENTRE RESSOURCES A VEYNES (05)

L'Espace Mulot, animé par le Centre de Ressources des Pays Alpains à Veynes, propose de nombreuses activités d'initiation à l'informatique et aux logiciels libres

Contact :

► [Gilles Loret](mailto:Gilles.Loret@wanadoo.fr)
cdralpin@wanadoo.fr



APITUX

APITUX est spécialisé dans la formation et le conseil en informatique libre. Il accompagne ses clients dans leur migration vers le logiciel libre. Son champ d'intervention va de la sensibilisation aux enjeux du logiciel libre à la mise en oeuvre de solutions opérationnelles à base de logiciels libres.

Contact :

► [Jean-Christophe BECQUET](mailto:Jean-Christophe.BECQUET@apitux.com)
jcb@apitux.com

Associatifs

Lettre d'information publiée par La Ligue de l'enseignement des Alpes du Sud (FOL 04 et ADELHA 05).

- Directeurs de la publication : Hugues Guillory et Henry Etcheverry

- Edition / Maquette : Denis Lebioda

- Ont participé à ce numéro : Hugues Guillory, Henry Etcheverry, Jean-Christophe Becquet, Denis Lebioda, Christine Nivou, Pierrick Origlio, Arnaud Champollion, Laurent Costy, Hervé Menguy, François Guillemain, Brigitte Lebioda...

Imprimé en interne

ABONNEZ-VOUS !

Pour recevoir chaque numéro d'Associatifs directement chez vous adressez votre demande à la Ligue de l'enseignement 04 ou 05 (accompagnée d'un chèque de 15 euros pour participation aux frais d'envois et de reprographiques de 10 numéros).

la ligue de
l'enseignement
Alpes du Sud